



Vente forcée d'accessoire pour un mariage

Par **nadeline**, le **13/05/2009** à **12:35**

Bonjour, rnJ'ai choisi ma robe de mariée dans une boutique spécialisée (Fin janvier 2009). rnla vendeuse m'a gentiment proposé des accessoires pour accompagner ma toilette mais ne m'a jamais prévenue que tout accessoire réservé de plus d'un mois était définitivement acquis (clause mentionnée à côté de la caisse). rnEtant plus préoccupée par ma robe, j'ai laissé en réserve les accessoires proposés (boucles d'oreille et coiffe). rnJe viens de faire un dernier essai ce matin en mentionnant à la vendeuse que je gardais les boucles d'oreille mais pas la coiffe en sachant maintenant ce que je souhaitais mettre dans les cheveux (roses naturelles). Elle m'a répondu que cela était impossible, que je devais absolument prendre tous les accessoires....rnPouvez-vous, s'il vous plait, avoir l'amabilité de bien vouloir me dire si cette vendeuse est dans son droit et si je suis obligée de prendre cet article.rnJe vous remercie par avance de votre réponse, recevez mes meilleures salutationsrnNadine N